



Travailler plus longtemps

Investir dans les travailleurs



Investir dans les travailleurs

Travailler plus longtemps : Travailler autrement

- ▶ Politique de ménagement
 - ▶ Politique de développement
-



Investir dans les travailleurs

► Politique de ménagement

- **stratégie de renouvellement**
règlement de sortie ou de départs attrayants
- **stratégie d'assistance**
allègement de la charge de travail

► Politique de développement

- **développement des compétences et des qualifications, l'accès aux formations, tutorat, plans de carrière et de développement personnel**
→ accompagnement du travailleur



Investir dans les travailleurs politique de développement

L'accès à la formation :

- ▲ **stéréotypes négatifs** : lenteur, rigidité d'esprit, difficulté d'adaptation.....
- ▲ **points forts** : disponibilité, compétences, expérience, connaissance du produit, autonomie.....
- ▲ **adapter l'apprentissage**



Investir dans les travailleurs politique de développement

Cadre réglementaire

- AIP (accords interprofessionnels)

responsabilité partagée

*efforts globaux de formation correspondant à
1,9% de la masse salariale totale*



Investir dans les travailleurs politique de développement

- Loi du 23 décembre 2005 relative au pacte de solidarité entre les générations et A.R. du 11 octobre 2007

Par CCT sectorielle prévoir l'engagement d'un effort de formation de 0,1% par an ou d'accroissement de 5% du taux de participation aux formations et déterminer les mesures prises pour atteindre l'objectif

Sanction

Rapport (recommandations n° 16 et 18 du CNT)



Investir dans les travailleurs politique de développement

- **Loi du 27 décembre 2006 portant des dispositions diverses**

- Cotisation obligatoire de l'employeur de 0,10% en faveur des groupes à risque.
- Liberté de déterminer les groupes à risque
- CCT
- Rapport



Investir dans les travailleurs politique de développement

- **A.R. du 19 février 2013**

- Détermination de certains groupes à risque pour 0,05% (5 catégories dont les travailleurs âgés) et pour 0,025% (essentiellement les jeunes de moins de 26 ans)
- Dérogation possible en faveur des travailleurs âgés d'au moins 40 ans et menacés de licenciement et en faveur des chômeurs complets âgés d'au moins 40 ans pour les secteurs en difficultés où le recrutement est en grande partie arrêté (si demande motivée de la CP)



Investir dans les travailleurs politique de développement

- **Contenu de la politique de développement**

- **CCT et rapports sectoriels : définition de lignes directrices et informations générales**
 - **Que fait-on dans les secteurs ? quelques exemples :**
 - **CP 218 (CPNAE) : tissu de PME (55.000 entreprises et 415.000 employés) / importance du rôle du secteur/ Formations pour tous secteurs/pas de thème spécifique pour les travailleurs âgés sauf bilan de compétence**
-



Investir dans les travailleurs politique de développement

- **CP 310 (banques): tissu de grandes entreprises: CCT sectorielles = CCT cadres/ initiatives dans les entreprises**
 - **CP 112 (garages), 149.02 (carrosseries), 149.04 (commerce du métal) : C.V. de formation**
 - **CP 319.02 (établissements et services d'éducation et d'hébergement) : tutorat**
-



Investir dans les travailleurs politique de développement

**Importance de la formation continue à tout âge sur
le plan économique et social**

**Importance d'intégrer la politique de développement
du travailleur dans une politique de gestion de la
carrière**

